



COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Samares tenue le 27 novembre 2017, à 21 h 27, au 4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

Le président :	Monsieur Michel Forget
La vice-présidente :	Madame France Trudel Lanoue
Les commissaires :	Madame Louise Bélanger Monsieur Jean Jetté Madame Marie-Claude Tremblay Monsieur Maurice Valiquette
Le commissaire-parent :	Monsieur Patrick Brûlé

PARTICIPAIENT AUSSI À L'ASSEMBLÉE

La directrice générale :	Madame Nancy Lapointe
La directrice générale adjointe :	Madame Pascale Damato
Le directeur général adjoint :	Monsieur François Morin
La secrétaire générale :	Madame Marie-Élène Laperrière

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2017

C.E.-062-171127 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 novembre 2017.

2. NOMINATION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

2.1. ADOPTION D'UNE PROCÉDURE D'ÉLECTION

CONSIDÉRANT le projet de procédure suivant :

- La présidence agit comme présidence d'élection et la secrétaire générale comme secrétaire d'élection;
- La présidence d'élection appelle les candidatures au poste de vice-présidence du comité exécutif;
- Les candidatures peuvent être faites par proposition d'un membre de l'exécutif ou par manifestation d'intérêt;
- La présidence vérifie si les personnes concernées acceptent d'être mises en nomination, si elles ont été proposées;
- S'il n'y a qu'une personne, elle est élue par acclamation et nommée par résolution du comité exécutif au poste de vice-présidence dudit comité;

- S'il y a plus d'une candidature :
 - les officiers d'élections sont nommés par résolution,
 - il y a élection par vote à main levée ou par vote secret si une proposition est votée en ce sens,
 - les officiers désignés procèdent au dépouillement du scrutin,
 - la présidence d'élection annonce le résultat,
 - la personne ayant le plus de votes est nommée par résolution au poste;

C.E.-063-171127 IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Valiquette et résolu unanimement :
D'ACCEPTER la procédure déposée.

2.2. ÉLECTION

La présidence accueille les candidatures selon la procédure adoptée.

Monsieur Jean Jetté propose madame France Trudel Lanoue.

Madame France Trudel Lanoue accepte sa candidature.

C.E.-064-171127 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement :
QUE madame France Trudel Lanoue soit élue au poste de vice-présidence du comité exécutif.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-065-171127 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement de lever la séance. Il est 21 h 30.

Michel Forget
Président

Marie-Élène Laperrière
Secrétaire générale